

MARCEL, J.-F. ET GREMION, C. (DIR.) (2025). *ÉVANCIPATION DANS L'INSTITUTION. OSER LE RAPPROCHEMENT ENTRE ÉMANCIPATION ET ÉVALUATION*. ÉDITIONS CÉPADUÈS.

Daniel BART

Université Toulouse 2 Jean Jaurès, UMR MA122 - EFTS, France

NOTE DE LECTURE

Le livre dirigé par Jean-François Marcel et Christophe Gremion, *Évancipation dans l'institution, oser le rapprochement entre émancipation et évaluation*, constitue les actes d'un colloque organisé en 2022 à l'université de Strasbourg par le Groupe Évaluation des Pratiques Professionnelles (GEVAPP) qui s'intitulait «Émancipation, institution, évaluation. Un triptyque pour penser une évaluation émancipatrice?». Ce questionnement se pose en effet tant ce triptyque peut sembler source de tensions. Comme le souligne Jean-Marie De Ketele dans sa préface (p. 10), en tant qu'«organisation de transmission», l'institution peut en effet être «une force de résistance au changement». En quoi donc une «évaluation émancipatrice» pourrait-elle contribuer à ce qu'une «institution devienne un environnement offrant des opportunités accessibles et susceptibles d'être saisies, et donc ouvert à d'autres possibles» (pp. 10-11)?

Dans son introduction, Marcel montre (p. 14-16) que le concept d'«évancipation» veut précisément dépasser les contradictions d'un tel questionnement, non pas en dénouant les tensions que produit l'évaluation dans la mise au travail, par les acteurs, des règles et valeurs de l'institution, mais plutôt en constituant ces tensions comme sources d'une dynamique collective. Pour l'auteur (p. 16), dans une «institution caractérisée par la dialectique entretenue par ses dynamiques instituées et instituanes», l'«évancipation» se réalise à travers «cette mise en chantier permanente, adossée à une vigilance critique et alimentée par les résultats de l'évaluation», qui participe d'«une lutte tant individuelle que collective» et qui «permet les déplacements émancipateurs des acteurs». Comme nous allons le souligner, chaque contribution du livre envisage et explore donc des pistes en ce sens, en mettant notamment l'accent sur la place et le rôle des acteurs dans l'évaluation et les organisations.

Dans un premier chapitre, Gremion s'appuie sur la boucle tétralogique proposée par Morin (2008) pour questionner le fondement de cette nouvelle conceptualisation et la pertinence du dialogue théorique qu'elle permet entre évaluation, émancipation et institution. En s'appuyant sur le modèle de Morin mis en débat avec les travaux fondateurs de la recherche en évaluation ainsi qu'avec une lecture des contributions du livre, Gremion montre que l'ordre institutionnel ne s'établit pas seulement à travers un référentiel figé de règles et de normes, mais suppose au contraire un mouvement de critique collective de ce référentiel qui renvoie pourtant a priori au désordre. Ainsi selon l'auteur, «l'institution vit par ce travail d'enquête

évaluative (formelle ou non) et l'émancipation semble lui permettre de rester jeune et en bonne santé », tandis qu'en l'absence d'un tel mouvement critique « l'institution meurt par entropie » (p. 39).

Suite à cette entrée en matière théorique et conceptuelle, l'ouvrage dirigé par Marcel et Gremion est structuré en trois parties rassemblant chacune plusieurs chapitres : « Regards anthropologique et philosophique » (I), « Ancrages empiriques » (II) et « Élargissement de la réflexion » (III).

La première partie propose un questionnement du concept d'évancipation s'appuyant tout d'abord sur une perspective anthropologique. Hadji explore ainsi le « bien-fondé » des orientations du livre en interrogeant la légitimité de l'évancipation sous l'angle d'une pratique sociale, d'une prescription par la recherche et d'une conviction émancipatrice. Ces trois mises en débat du concept permettent à Hadji de souligner l'intérêt de poursuivre la réflexion. En effet précise l'auteur (p. 59), si la visée d'émancipation peut être considérée comme potentiellement illusoire, cette conceptualisation peut au contraire aider à sortir de l'illusion en obligeant à penser l'évaluation dans son rapport au « développement des personnes et des groupes sociaux », à réfléchir aux « buts par rapport auxquels on pourra parler de progression » et à soulever la « question de l'Idéal, en contraignant à s'interroger sur la possibilité d'une transcendance » (p. 58). C'est donc par la mise au travail de ces dimensions que l'évancipation permettrait de prendre la mesure de la complexité de cette orientation au plan théorique et méthodologique.

La première partie du livre se poursuit par une contribution de François Galichet qui discute les paradoxes possibles du concept d'évancipation à partir d'une réflexion philosophique sur la dimension évaluative de l'émancipation et sur la dimension émancipatrice de l'évaluation. L'auteur avance notamment que cette dernière dimension se réalise en particulier lorsque l'évaluation rend possible un échange entre évalué et évaluateur, « un dialogue en droit infini, dans une dialectique perpétuelle avec la pratique sur laquelle porte l'évaluation » (p. 64). Galichet explore cette proposition à partir de deux contextes évaluatifs contrastés (dans le cadre de débats philosophiques avec des enfants et dans le cadre de l'accompagnement de la fin de vie). Cette approche permet à l'auteur de montrer que l'évancipation, « qui semblait initialement un oxymore devient une tâche, théorique et pratique » : non seulement parce qu'« évaluer est une composante incontournable de la pensée et de l'action », mais aussi parce que « la réflexion sur les critères du jugement se confond avec le jugement lui-même » (p. 78).

Débutent ensuite la deuxième partie de l'ouvrage consacrée aux « ancrages empiriques ». Lucie Mottier Lopez envisage tout d'abord la possibilité d'une évancipation dans le cadre scolaire en mettant l'accent sur la prise en compte des élèves et de leurs « voix » dans les évaluations. En rupture avec une culture traditionnelle de la classe et de l'évaluation dans laquelle les élèves ont peu de pouvoir au regard de celui de l'enseignant évaluateur, l'autrice s'appuie sur les recherches (notamment anglophones dans le cadre des *Childhood Studies*) consacrées à la « voix des élèves » pour explorer deux pistes principales entrecroisées : la construction de dispositifs évaluatifs favorisant une implication plus importante des élèves (autoévaluation et évaluation continue) et le développement d'une « microculture de classe qui accorde de la valeur à la voix des élèves » (p. 97) dans la définition des activités, compétences, normes, etc., promues dans la classe. Ces problématiques constituent selon Mottier Lopez des pistes majeures pour poursuivre le travail de recherche.

Le chapitre suivant de Martine Janner-Raimondi se penche sur un autre contexte, celui de la recherche et de la dimension émancipatrice des démarches qui touchent à l'évaluation de dispositifs. Dans le champ de l'éducation et de la santé, ces démarches de recherche impliquent souvent la participation des acteurs (bénéficiaires, professionnels, citoyens, etc.) qui peuvent amener les chercheurs à se confronter à des situations singulières de grande vulnérabilité. Pour l'auteurice (p. 104-106), cette expérience est une source d'interrogations éthiques et épistémologiques pour les chercheurs, qui suppose un agir évaluatif spécifique concernant les ajustements requis en cours de recherche (*in situ*) et après (*ex post*). Pour Janner-Raimondi (p. 124-125) ce serait dans l'articulation de cette « double boucle de réflexivité », proche ou moins proche dans le temps de la recherche, que se jouerait la dimension émancipatrice de l'évaluation, pour le chercheur, dans la mesure où il questionnerait par là son propre rapport au cadre institutionnel et scientifique.

Pour clore cette deuxième partie, Dominique Broussal questionne également la portée émancipatrice de la recherche lorsqu'elle répond à des commandes évaluatives d'institutions. S'appuyant sur des exemples de recherches-interventions et des travaux critiques qui montrent en quoi « l'évaluation peut être considérée comme un obstacle institutionnel à l'émancipation des acteurs » (p. 135), Broussal propose de détailler les « conditions d'une évancipation institutionnelle » (p. 138) qui permettraient de dépasser cette limite. L'auteur insiste ainsi sur trois propositions majeures : « favoriser le dépaysement » à travers le processus de référentialisation (p. 138-139), interroger « les référents mobilisés et leur hiérarchisation », placer « au cœur des échanges les étonnements que les uns et les autres peuvent éprouver » (p. 139). Pour Broussal, ces trois conditions sont à même de favoriser une évaluation évancipatrice, « c'est à dire qui permette d'enquêter au sein d'une institution et de contribuer à l'émancipation de chacun » (p. 138).

La troisième partie du livre offre ensuite un « élargissement de la réflexion » s'ouvrant par une réflexion philosophique et phénoménologique sur la « valeur de l'évancipation » d'Alban Roblez. Pour Roblez en effet, mieux connaître la valeur contribuerait à mieux connaître l'évancipation (et ce qui fait sa valeur) puisque la valeur est à l'entrecroisement des trois pôles de l'évancipation : l'évaluation, l'institution, l'émancipation. Or l'auteur souligne que ces trois pôles « sont configurés et configurent en retour des valeurs » (p. 157) ce qui permet d'envisager leur rapport à la valeur sous un angle dynamique et non figé. Partant, Roblez fait l'hypothèse que « la valeur a une fonction vitale dans l'évancipation, en ceci qu'elle participe à son existence, à sa possibilité comme à sa caractérisation » (p. 157). Pour l'auteur, cet aspect central de la valeur permet d'identifier que c'est en tant qu'elle touche à « l'agentivité humaine » que la valeur de/dans l'évancipation doit être questionnée (p. 162). Une telle approche permettrait en effet de penser la portée génératrice de valeur (au plan humain) de l'évaluation émancipatrice, y compris lorsqu'elle semble apparemment porteuse d'un désordre du point de vue institutionnel (p. 165).

Cette troisième et dernière partie de l'ouvrage se termine par une contribution de Nathalie Younès qui analyse différentes approches théoriques de l'évaluation pour souligner la diversité des « classifications [...] des modèles et paradigmes de l'évaluation » (p. 172). Son étude lui permet néanmoins de dégager trois « strates » entrecroisées : une première strate quantitative « mesurante et standardisante » (p. 176), une deuxième « strate qualitative » à visée compréhensive et enfin une strate plus « participative » visant la « construction partagée du sens et de la décision » (p. 177). Ces analyses permettent alors à Younès

d'envisager le développement d'une quatrième strate : « l'évaluation écologique » (p. 178). Cette perspective entend mettre en « synergie » les différentes strates ou modèles d'évaluation précités dans la construction de dispositifs évaluatifs formatifs, situés et contextualisés dans des écosystèmes singuliers au plan des enjeux, des acteurs, des méthodes, etc. Pour Younès (p. 182), « trouver les voies d'une telle évaluation écologique, c'est provoquer une rencontre intégratrice autour du sens même de l'évaluation et de ses protocoles », dans laquelle « la part du vécu propre à chaque personne ou chaque écosystème évalué est également essentielle à des dynamiques émancipatrices ».

En conclusion, Séphora Boucenna fait le point sur les principaux enjeux épistémologiques et méthodologiques du livre. Selon l'autrice (p. 183), la portée réflexive de l'ouvrage tient notamment à ce que le concept d'évancipation, en articulant une pratique sociale (l'évaluation) et une visée politique (l'émancipation), oblige les chercheurs à expliciter les intentions à l'œuvre dans leurs démarches. En ce sens, l'évancipation est pour Boucenna une « démarche scientifique et politique » (p. 183) et c'est à l'aune de cette perspective qu'elle décrit (p. 185-191) les différents chapitres de l'ouvrage selon quatre dimensions de l'évancipation : ses acteurs (élèves, chercheurs, enseignants, etc.), ses objets (pratiques professionnelles, compétences, etc.), ses processus (méthodologie, approche critique, éthique, etc.) et ses effets (évolution des normes, transformation des rapports de domination, etc.). Selon Boucenna, l'ouvrage constitue en ce sens une avancée dans le champ des recherches en évaluation dans la mesure où il permet de conceptualiser et donc d'analyser le travail de confrontation et de controverses à l'œuvre dans les pratiques effectives d'évaluation, voire d'évancipation. Cette portée critique s'avère primordiale pour l'autrice car elle permet d'envisager et construire, dans l'évaluation et plus largement « d'autres rapports sociaux » (p. 193). Il s'agit selon Boucenna de se donner les moyens de penser un mouvement d'émancipation considéré comme une « (re)conquête de ressources [...] permettant de se constituer en acteur pouvant agir sur son histoire scolaire ou professionnelle, sur son corps, sur son environnement, sur les modes de travail et de collaboration volontaire, sur l'évaluation [...] du travail et sur l'accès à l'information pour produire et évaluer son activité » (p. 193).

C'est sur cette visée émancipatrice qu'on pourrait terminer, en interrogeant précisément la notion d'*évancipation*, envisagée le plus souvent dans le livre, au sens large, du point de vue d'acteurs : évancipation des élèves en contexte scolaire, des bénéficiaires de dispositifs sociaux, des chercheurs vis-à-vis de cadres théoriques, etc. La lecture des différents chapitres soulève alors la question de savoir si la portée englobante de ces catégories d'acteurs ne rassemble pas des enjeux sociaux, des problématiques de pouvoir, des visées politiques, etc., différents, et conséquemment, des formes d'émancipation de rapports de domination irréductiblement non convergentes. Ainsi, le système d'oppositions (entre l'institué et l'instituant, entre contrôle et évaluation, entre autorité et autonomie, etc.), que le concept d'évancipation se propose de tenir dans un même mouvement, se trouve à l'œuvre dans la visée émancipatrice elle-même. C'est en ce sens que pour Rancière (2022) les institutions notamment éducatives peuvent éventuellement contribuer à l'émancipation, mais que celle-ci ne peut être instituée en tant que telle. Pour le philosophe, c'est en effet précisément en instituant que l'émancipation de certains acteurs suppose l'intervention d'autres acteurs, qu'un rapport de domination s'établit, repoussant donc toujours d'autant l'éventualité d'une émancipation. Apparaît ici toute la problématique que/qui questionne le livre, puisqu'il se donne résolument au contraire l'exergue suivant : « Évanciper :

évaluer en contribuant à émanciper, contribuer à émanciper en évaluant » (p. 7). Avec ces visées tout autant scientifiques, pédagogiques que politiques, que mobilise la proposition d'évancipation, ce livre veut donc ouvrir un champ de discussions qu'il suscitera certainement à travers des lectures dont il faut souhaiter qu'elles soient les plus larges possibles. C'est en effet par ces réflexions croisées et ce débat que le dialogue scientifique peut participer, espérons-le en tout cas, d'une forme d'émancipation collective de la pensée. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Morin E. (2008) *La méthode*. Seuil.

Rancière J. (2022). *Penser l'émancipation. Entretiens avec Aliocha Wald Lasowski*. L'Aube.